Image not found or type unknown

Mariage en Allemagne et re-mariage en France

Par **juju322**, le **26/05/2013** à **21:30**

bonjour,

nous allons partir en Allemagne pour 3 ans, et au vu des avantage nombreux que cela nous apporteraient nous aurions aimé nous marier en Allemagne. nous sommes une famille recomposé et cela permettrait a mon conjoint d'avoir de réelle droit vis a vis de ma fille et ainsi les protégeraient tous les deux au cas ou il m'arriverait qqch.

Mais nous voulons pouvoir nous marier en France avec toute notre famille et amis qui ne pourraient tous se rendre en Allemagne.
Donc est il possible de se marier en Allemagne devant l'état civile allemand, de ne pas le faire transcrire en France et de se re-marier devant Mr le maire en rentrant en France dans 3 ans?

Merci beaucoup

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés